

- **Rue J.B. Lebas**
 - devant la bouche d'incendie
 - devant habitation n°16
 - devant la brigade de gendarmerie, et sur l'emplacement réservé aux véhicules de gendarmerie situé devant la brigade de gendarmerie
- **Rue Pasteur**
 - devant la bouche d'incendie angle de la rue de la Libération devant le n°49
- **Cité Patrick Descamps**
 - devant la bouche d'incendie
 - dans la cité aux angles
 - à hauteur du n°15
 - devant le n°16 et dans le virage en prolongement du n°16
 - à hauteur du n°41
 - devant du n°42 et dans le virage en prolongement du n°42
- **Rue de la Libération**
 - intersection rue du Pévèle (bouche d'incendie)
Angle rue Pasteur
- **Résidence Jacques Prévert**
 - devant la bouche d'incendie
- **Rue du 19 mars 1962**
 - devant la bouche d'incendie
 - intersection rue des Chênes (bouche d'incendie)
 - Angle de la rue du Pévèle
 - Du n°53 inclus au n°66 inclus.
 - trottoir jouxtant le n°55 rue des Charmes
- **Rue Henri Coget**
 - intersection rue Joseph Béghin
 - devant l'immeuble n°3
 - devant l'habitation n°6
 - devant l'habitation n°14
 - de l'intersection avec la rue Joseph Béghin jusqu'au panneau Stop situé à l'entrée de la voie privée de la société Téréos rue Henri Coget
- **Rue André Malraux**
 - intersection rue des Chênes (bouche d'incendie)
- **Rue Jules Guesde**
 - devant le n° 3
 - du n° 9 inclus au n°13
- **Rue du Petit Versailles**
 - face à la salle des fêtes
Angle rue Léon Blum
- **Cité Henri Béghin**
 - en vis-à-vis du n° 1 et du n° 2.
- **Rue des Tuileries**
 - devant le n°1
 - entre la rue Jean-Jaurès et la rue de l'Halloteau.
 - à l'entrée de la rue des Tuileries aux deux angles de l'intersection formée